EMERIGE

AVENUE DE L'INDUSTRIE

IVRY-SUR-SEINE | 94

DUPLEX BAS

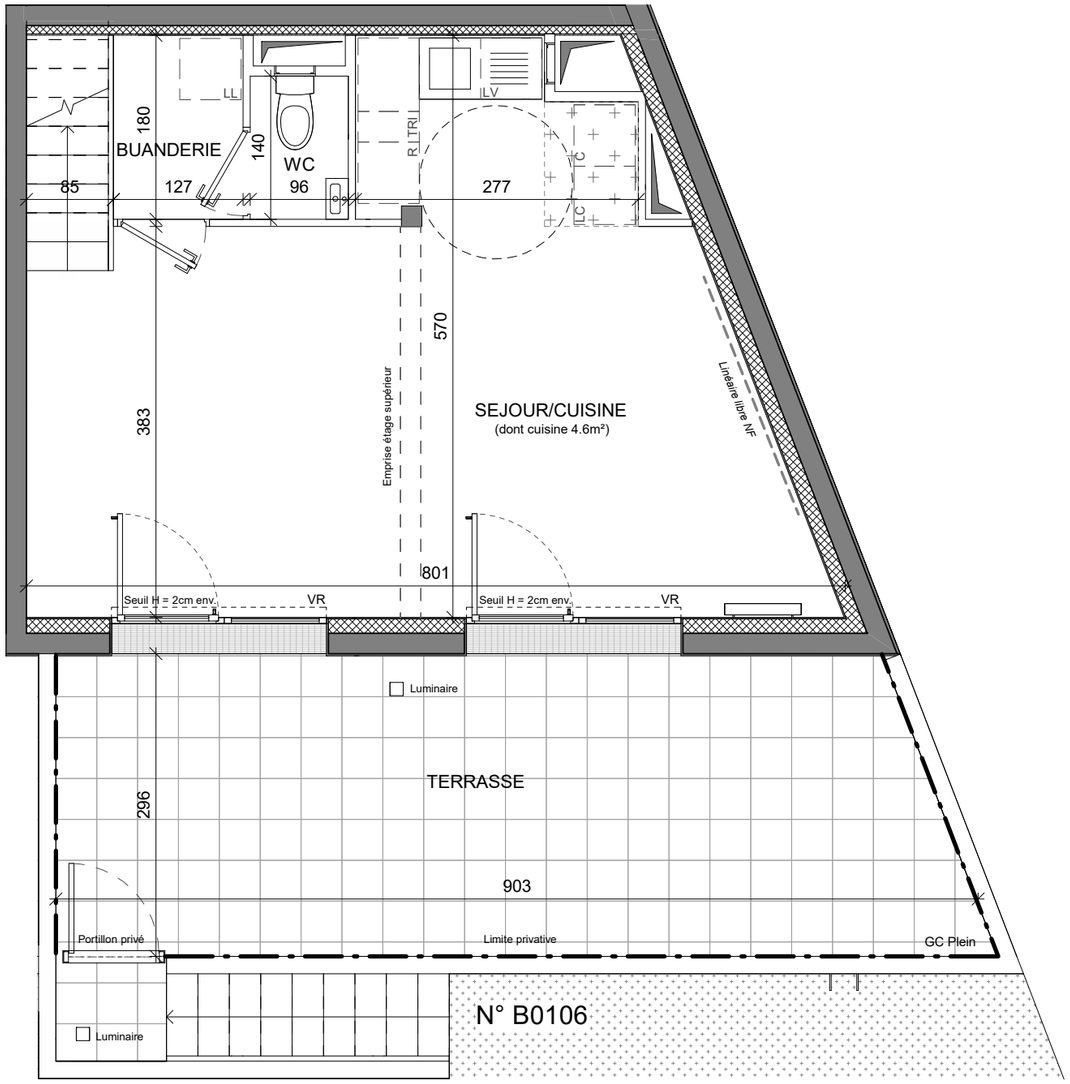

DUPLEX HAUT

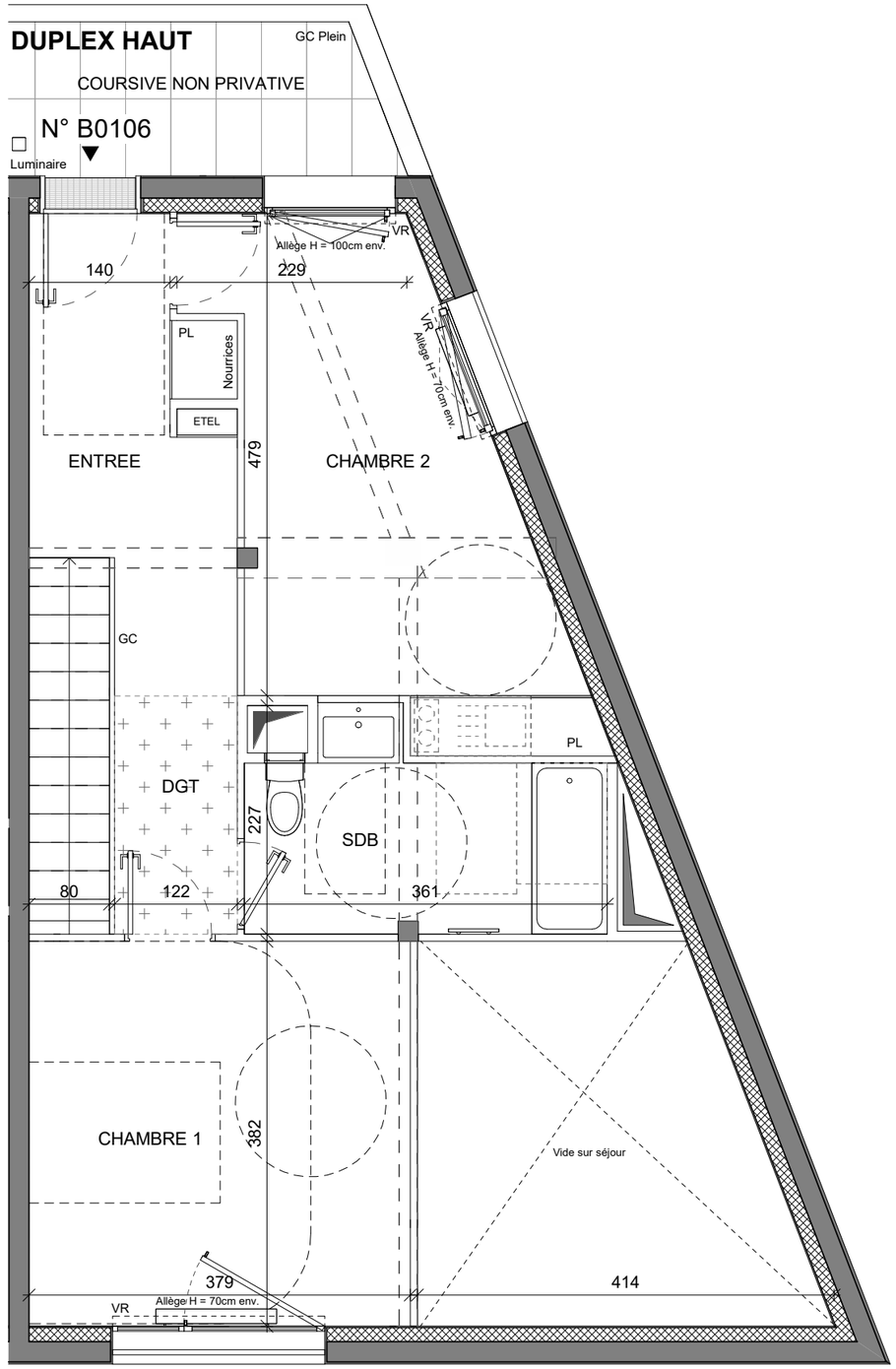

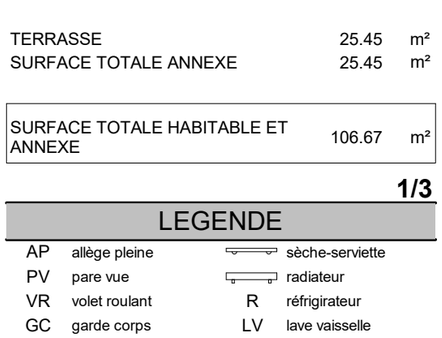

HALL B

APPARTEMENT DE 3 PIECES DUPLEX

n° B0106 au 1er étage

SURFACES		m²
ENTREE	6.11	m²
SEJOUR/CUISINE	31.93	m²
CHAMBRE 1	14.49	m²
CHAMBRE 2	13.89	m²
SDB	6.62	m²
BUANDERIE	2.28	m²
WC	1.34	m²
DGT	4.56	m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	81.22	m²
TERRASSE	25.45	m²
SURFACE TOTALE ANNEXE	25.45	m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	106.67	m²

LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette
PV	pare vue		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigirateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite / faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
	retombée de poutre		

fenêtre | fenêtre oscillo-battante | porte fenêtre | fenêtre fixe

Indice F 17/02/2023

Echelle : 0 50 100 200cm

UAPS

Conformément à la règlementation, ce plan est

PMR | EVOLUTIF

Nota : *Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. la végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.*

EMERIGE

AVENUE DE L'INDUSTRIE
IVRY-SUR-SEINE | 94

DUPLEX BAS

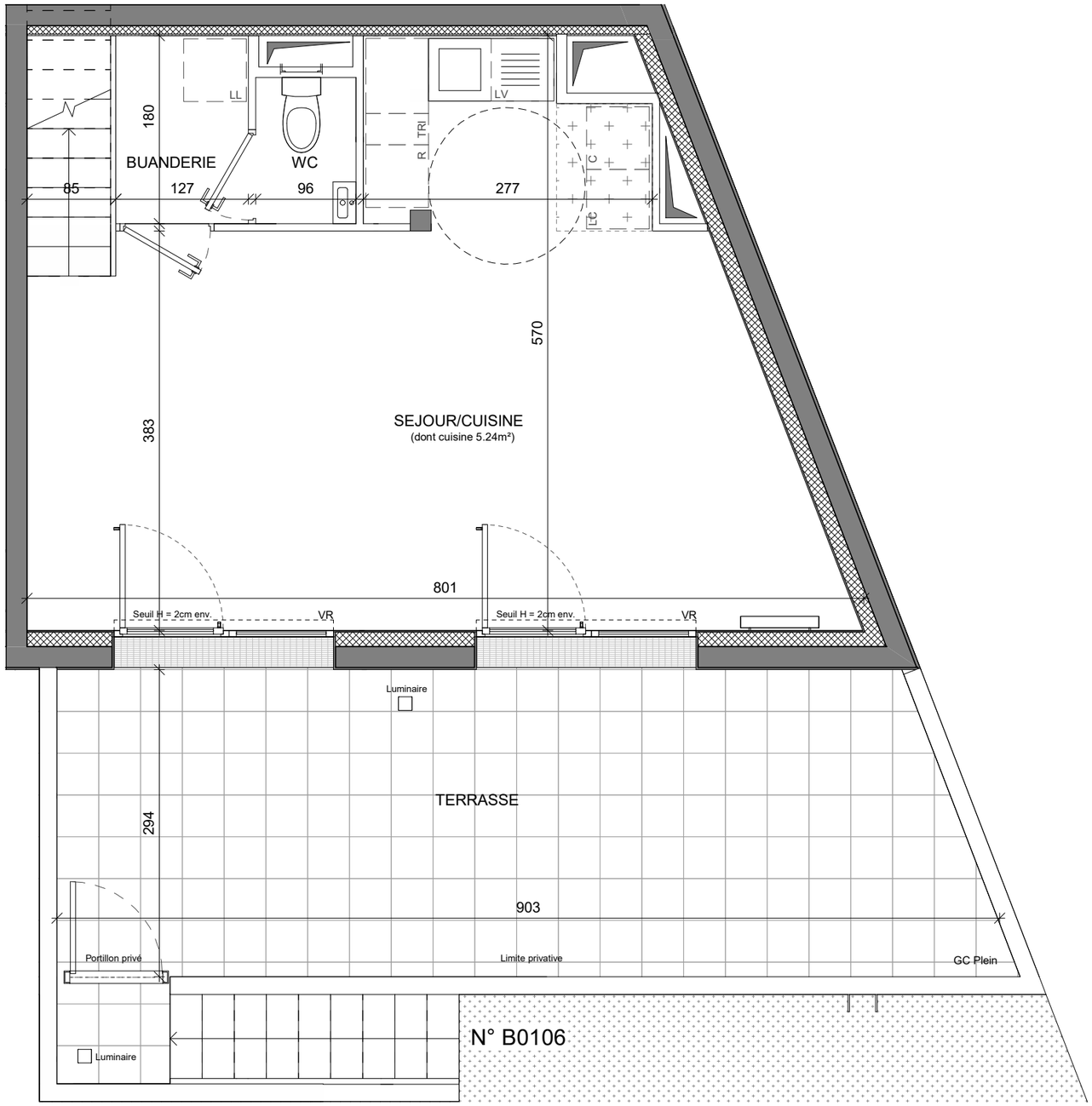

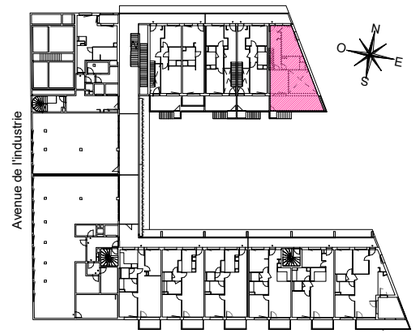

HALL B

APPARTEMENT DE 3 PIECES DUPLEX

n° B0106 au 1er étage

LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette
PV	pare vue		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigirateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite / faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
	retombée de poutre		

fenêtre | fenêtre oscillo-battante | porte fenêtre | fenêtre fixe

Indice F 17/02/2023

Echelle : 0 50 100 200cm

UAPS

Nota : *Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. la végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.*

EMERIGE

AVENUE DE L'INDUSTRIE
IVRY-SUR-SEINE | 94

HALL B

APPARTEMENT DE 3 PIECES DUPLEX

n° B0106 au 1er étage

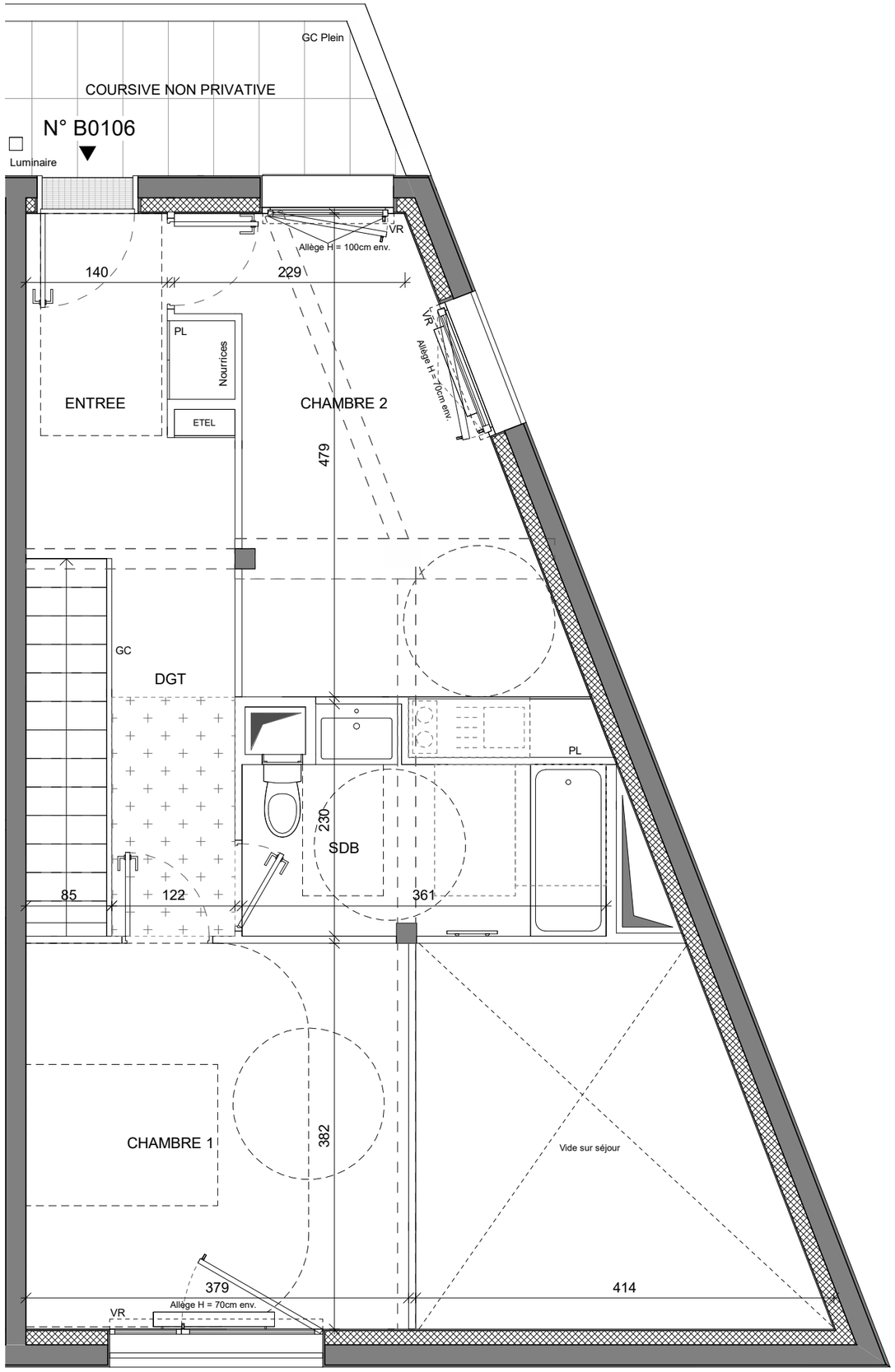

LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette
PV	pare vue		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigirateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite / faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
	retombée de poutre		

fenêtre | fenêtre oscillo-battante | porte fenêtre | fenêtre fixe

Indice F 17/02/2023

Echelle : 0 50 100 200cm

UAPS

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. la végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.